



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E88155

VALABLE JUSQU'AU 11/10/2024

ÉDITÉ LE 22/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/02/1998

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 04/07/2023
450 000

Raison sociale : AUGUSTO BATIMENT

15D ROUTE DE CHAUNY
02700 AMIGNY ROUY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST QUENTIN 417652369

Siret : 417 652 369 00022

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 4402944-001

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247000/001398523

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247000/001398523

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Téléphone : 03 23 52 24 33

Portable :

Site Internet : <https://www.augustobatiment.fr/>

E-mail : augustobatiment@orange.fr

Responsabilité légale :

AUGUSTO EDOUARD PRÉSIDENT / CHABAUD ALEXANDRE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fax :

Effectif moyen : 18

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	27/07/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'AMIENS
2EME ETAGE - IMMEUBLE LE TANIN
34 AVENUE D'ALLEMAGNE
80090 AMIENS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.